



La stratégie de la filière caprine face au défi climatique

Sophie Espinosa

FNEC – Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres

23 novembre 2022

En partenariat avec

Le changement climatique : un défi majeur

- Le changement climatique impacte de plus en plus les agriculteurs
- Il entraîne une nécessaire adaptation afin de garantir la pérennité des filières, de leurs productions et de leur ancrage à la fois social et économique dans les territoires.

Le Varenne de l'eau et du changement climatique

Chaque filière s'est engagée à définir une feuille de route climatique :

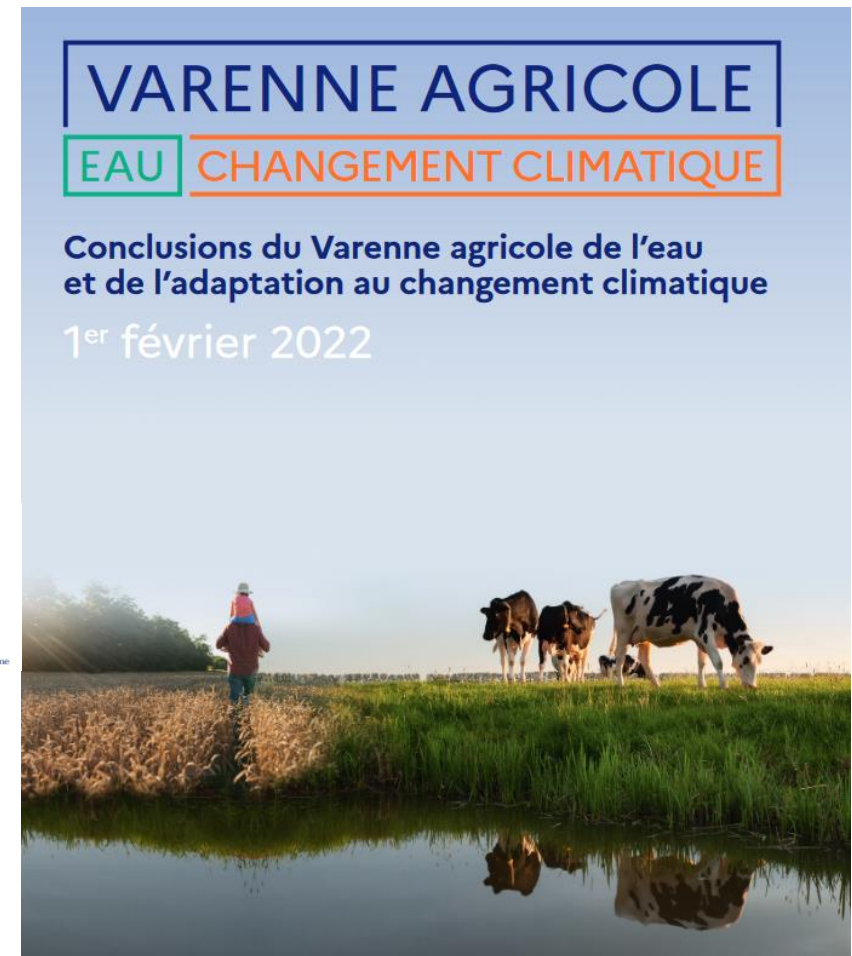
- identifier les leviers d'adaptation au changement climatique
- se doter de stratégies d'adaptation et d'anticipation

Stratégie validée par l'ANICAP
en juin 2022



2 volets :

1. **Atténuation** du changement climatique
2. **Adaptation** au changement climatique



Volet 1 : Atténuation du changement climatique

- Objectif : Déploiement d'outils permettant de réduire son impact environnemental en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES), principale cause du réchauffement climatique
- Développement de l'outil CAP'2ER® (*Calcul Automatisé des Performances Environnementales pour des Exploitations Responsables*)
 - Evaluer l'empreinte environnementale, identifier des marges de progrès et construire des plans d'action.
 - Mais aussi évaluer d'autres critères liés à la durabilité



Volet 2 : Adaptation au changement climatique



- Avec la hausse des températures, il va falloir adapter les pratiques
- Impact sur la gestion de l'eau, les systèmes fourragers, la température des bâtiments, la transformation fromagère fermière, etc !

Objectifs :

- Identifier les leviers & solutions, pour aider les éleveurs à s'adapter
- Poursuivre / lancer des travaux de recherche sur l'adaptation au changement climatique

En résumé : feuille de route ANICAP

Volet 1 ATTÉNUATION

CAP'2ER®, outil de référence

- D'ici 2025, l'objectif est que **50% des exploitations** caprines aient réalisé au moins un diagnostic environnemental de type CAP'2ER® niveau 1 ou 2 (ou équivalent).
- D'ici 2030, l'objectif est que la **totalité des éleveurs de chèvres** aient pu réaliser au moins un diagnostic environnemental de type CAP'2ER® niveau 1 ou 2 (ou équivalent).
- D'ici 2030, l'objectif est que les 100 exploitations impliquées dans le CASDAR Elevages Caprins Durables aient diminué leur empreinte carbone de 15 à 20%.

=> Déploiement de CAP'2ER® via le Code Mutuel, CASDAR ECD et stratégies régionales bas carbone.



Volet 2 ADAPTATION

Des projets et thématiques multiples

- D'ici 2025 et 2030, l'objectif est d'acquérir des références :
 - sur l'**autonomie protéique** pour la renforcer;
 - sur l'**impact du changement climatique** sur la reproduction des caprins pour adapter les **stratégies de conduite d'élevage**;
 - sur l'**adaptation des bâtiments d'élevages** et des ateliers de transformation au changement climatique;
 - sur la **gestion de l'eau et de l'énergie** en ateliers de transformation;
 - sur la **génétique**.

Pour apporter les ressources nécessaires au conseil sur le terrain.

=> Travaux sur la production d'herbe, CAP'Protéines, PEI NA et Pays de la Loire, CASDAR ADAoPT, CASDAR BATCOOL, PEPIT CLIMLACTIC, SMARTER H2020, etc.



PROJET CAP'CLIMAT



Dynamique sur le terrain : groupes d'éleveurs pour adapter et rendre opérationnelles localement les solutions

Merci de votre attention!

Pour en savoir plus sur la stratégie de la filière caprine sur le changement climatique, rendez-vous sur <http://anicap.org/environnement>